

Critères	
Capacité à faire du candidat à la PFR PH	Expérience du porteur dans le champ PH, connaissance du territoire et du public cible
	Identification des enjeux et des besoins du territoire
	Délai de mise en œuvre (au plus tard 1 er trimestre 2022)
	Projet co-porté par plusieurs gestionnaires ESMS
Qualité du projet	Modalités d'évaluation du besoin du binôme aidant aidé (information, soutien des aidants, maintien de la vie sociale et relationnelle du binôme, besoins personnalisés de répit)
	Elaboration et mise en œuvre des modalités d'accompagnement du binôme aidant aidé en complémentarité et en relais des dispositifs existants sur le territoire de droit commun (mise à disposition d'une palette d'offres de prestations de répit et personnalisation de cet accompagnement au plus près des besoins des PH et aidants)
	Organisation et fonctionnement de la plateforme (description des activités assurées au sein de la PFR et des activités coordonnées avec les acteurs du territoire, développement des modes d'accueil : diversifiés et souples) et notamment Actions de soutien individuelles ou collectives (groupes de pairs) proposées Ouverture annuelle optimisée, adaptée aux PH et aidants Composition de l'équipe (qualifications et nombre d'ETP)
	Partenariats effectifs et développement envisagé de partenariat territorial proposant une offre de répit de façon continue sur une durée déterminée, à domicile et en ESMS, Vacances Adaptées Organisées (accueil de jour, hébergement temporaire et autre modalité d'accompagnement en séquentiel)
	Respect des exigences architecturales et ergonomiques en lien avec les spécificités des personnes accueillies, mutualisation de lieux d'accueil, proximité des services de transport en commun, principaux axes routiers, spécificité d'accueil tous type de handicap et notamment TSA, moyens de communication et outils numériques (tél, page internet, courriel de contact, prise de rdv,...)
	Compétences, formations et qualifications des personnels
	Méthode d'évaluation / indicateurs de suivi de l'activité de la plateforme
Partenariat et ouverture	Coopération avec le secteur sanitaire et médico-social
	Coopération avec d'autres partenaires identifiés et effectifs
Cohérence financière du projet	Cohérence du budget prévisionnel / respect du budget